



RÈGLEMENT

C.P.I. 48/50 ANS 2024

C'est **le mercredi 14 Août 2024** que se déroulera le
C.P. Interclubs + de 48/50 ans « Messieurs et Dames »
en « **Triplettes** » (9 joueurs (ses) + réserve(s))

L'organisation matérielle de cette journée sera assurée par le
« **B40 – P.C. Mabotte** » dans le **DISTRICT 2** ».

La Province quant à elle en assurera la partie technique.

Vous êtes invités à participer nombreux à cette journée.
Vous trouverez ci-dessous toutes les dispositions utiles quant au
déroulement de cette compétition.

ENDROIT RETENU

Pistes du club : B40– P.C. Mabotte

JURY

Président : FARINELLA LUCIEN
Bureau : PASTORET ERIC

ARBITRE

A désigner par la F.B.F.P.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues par l'entremise des clubs
UNIQUEMENT via le formulaire en ligne
sur le site de Province : www.petanqueprovincieliege.be

Inscriptions des équipes pour le mercredi 07-08_2024 - 19h00 au plus tard.

Aucune autre inscription ne sera plus enregistrée au-delà de cette date !

Inscriptions des compositions des équipes Hommes et/ou Dames
pour le **11 Août 2024 - 19h00 au plus tard.**

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29
Email : secretariat@petanqueprovincieliege.be - Site : www.petanqueprovincieliege.be
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

F.B.F.P - Province de Liège

Participation : 90€/équipes, H ou D à régler sur le compte provincial avant le 11 Août 2024

Tirage du numéro d'équipe par le capitaine d'équipe avant 08h45.
Toute équipe ne se présentant pas au secrétariat avant l'heure prévue se verra attribuer automatiquement un numéro d'équipe (tirage effectué par le bureau du jour).

HORAIRE

Les capitaines de clubs doivent se présenter au secrétariat entre **08h15 et 08h45** pour le dépôt des licences et le tirage du numéro d'équipe.

Début de la compétition à 09h00 précises.

REGLEMENTS - PARTICIPATION

La compétition se déroule en « Triplettes » tant chez les hommes que chez les dames.

Le règlement appliqué sera celui de la R.I.P et le règlement F.B.F.P.
Tout cas non-prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury du jour.

S'il est constaté que la composition d'une équipe n'est pas celle prévue et ce, quelque soit le moment de la constatation, l'équipe fautive se verra pénalisée par un score de 0 – 13.

Aucune contestation concernant le résultat final d'une partie ne sera jugée recevable par le bureau du jour à quelque moment que ce soit si les cartes de matches initialement rentrées ont été correctement remplies.

Une tenue identique est obligatoire durant toute la compétition.
Les licences sont obligatoires.
La compétition est réservée aux affiliés non suspendus.

POINTS ESSENTIELS

2 équipes par club en « Dames ».
2 équipes par club en « Hommes ».

Le jour de la compétition, **deux joueurs(es) maximum** pourront être remplacés(es) **avant le début de la compétition** par équipe valablement inscrite.

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29
Email : secretariat@petanqueprovincieliege.be - Site : www.petanqueprovincieliege.be
Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33

F.B.F.P - Province de Liège

REMARQUES

- 1) Une réserve par Triplette est autorisée.
- 2) Les réserves ne sont pas attribuées à une équipe en particulier.
- 3) Un joueur (se) sorti(e) ne peut être réintégré(e) dans une autre équipe.
- 4) Les changements ne peuvent s'effectuer qu'entre deux tours.
- 5) Tous les changements doivent être signalés au secrétariat.

FORMULE

VALABLE POUR LES MESSIEURS ET POUR LES DAMES :

La compétition se déroulera en 5 tours.

PRIX

Un trophée plus argent sera remis aux champions tant chez les hommes que chez les dames.

1ère catégorie 1, 2 et 3 ex.

2ème catégorie 1 et 2

ATTENTION lors du championnat : Avant 14h00, les boissons alcoolisées sont interdites

Le C.E. de Province.

F.B.F.P - Province de Liège

Secrétariat province - Tel : 0483/31.06.29

Email : secretariat@petanqueprovinceliège.be - Site : www.petanqueprovinceliège.be

Iban : BE83 0688 9608 4815 - Bic : GKCCBE33